

Fabricant : ETANCO (FRANCE)

Parc les Erables – Bât 1 – 66 route de Sartrouville – BP 49 – 78231 LE PECQ Cedex

Tél. 01 34 80 52 00 – Fax 01 30 71 01 89

Désignation : **CHAPEAU CHINOIS GàC**



Principe de fonctionnement :

Aspirateur statique conçu pour parfaire l'installation et l'aspiration de votre foyer.

Il permet aussi d'éviter les infiltrations d'eau dans les conduits.

Un principe de fonctionnement unique et à haute performance pour les évacuations de fumée par dépression proportionnelle à la force du vent.

Principaux avantages :

Chapeau conique de protection anti-pluie pour conduit cylindrique de cheminée et VMC.

Le seul chapeau galvanisé à chaud.

Se fixe sur conduit cylindrique : acier, inox, pvc.

Il existe différents diamètres de chapeaux en fonction du diamètre du conduit.

Gamme :

Modèle	Ø tuyau mini	Ø tuyau maxi	Ø ext. chapeau
N° 1	60	83	220
N° 2	97	111	250
N° 3	125	139	305
N° 4	150	167	365
N° 5	175	190	390
N° 6	200	220	425
N° 7	230	280	495
N° 8	300	350	585
N°9	360	400	690

Pour les dimensions intermédiaires des conduits, il est préférable de choisir la taille du chapeau au-dessus.

Matière :

- Chapeau : acier 8/10è + GàC 80 µm
- Pattes et collier : acier 15/10è – Z275

Conformité à la réglementation :

Le chapeau Chinois GàC est conforme aux normes :

- ISO 1461

Marquage :

Sur conditionnement :

CHAPEAU CHINOIS / GàC + code

Contrôle - qualité :

Linéaire

Nota : Les renseignements contenus dans ce document sont donnés de bonne foi, uniquement dans un souci d'information générale. Ils reflètent l'état de nos connaissances au moment de leur rédaction. Les possibilités d'utilisation de nos produits étant nombreuses, et pouvant être hors de notre contrôle, notre responsabilité ne saurait en aucun cas être engagée en cas de mauvaise utilisation de nos produits. Les renseignements donnés ne peuvent être considérés que comme une suggestion d'utilisation sans tenir compte des brevets existants, ni des prescriptions légales ou réglementaires, nationales ou locales. L'acheteur est tenu de vérifier si la détention ou l'utilisation de nos produits est soumise sur son territoire à des règles particulières, notamment en matière publique, d'hygiène et de sécurité des travailleurs et des consommateurs. Il assume également seul les devoirs d'information et de conseil auprès de l'utilisateur final. Le non-respect éventuel de ces réglementations, prescriptions et devoirs ne peut en aucun cas engager notre responsabilité.